

Appel à candidature à un poste d'ingénieur(e) forestier(e) (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Ile-de-France / Centre-Val de Loire

<u>Intitulé du poste</u> :	Ingénieur Forestier (H/F) en charge du développement de projets territoriaux
<u>Type de contrat</u> :	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPFF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi</u> :	A
<u>Rémunération</u> :	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette indicative : entre 35,2 et 56,3 k€ brut annuel
<u>Résidence administrative</u> :	Orléans (45) ou Saint Doulchard (18)
<u>Prise de poste prévue</u> :	A partir du 1^{er} janvier 2025

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Le CNPFF d'Ile-de-France / Centre-Val de Loire est composé d'une trentaine d'agents, implantés au siège orléanais ou dans l'une des 6 antennes départementales. Il est au service de près de 400 000 propriétaires, représentant plus d'un million d'hectares de forêts, dominées par des peuplements feuillus de plaine, où le chêne constitue l'essence phare.





à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr



Description du poste

Sous l'autorité du Directeur, l'ingénieur aura pour responsabilité de coordonner et développer l'activité conventionnelle de la délégation territoriale, comprenant notamment les missions suivantes :

- Créer et développer des relations institutionnelles et techniques auprès des collectivités territoriales (Régions, Départements, Communautés de Communes, Syndicats mixtes,...) sur l'ensemble du territoire de la délégation territoriale, afin de présenter l'expertise du CNPF et les solutions qu'il propose en matière de gestion durable des forêts privées ;
- Contribuer à la représentation de l'Etablissement dans les stratégies territoriales pilotées par l'Etat ou ces collectivités territoriales (Schéma Régional Biomasse ; Stratégie régionale d'adaptation au changement climatique,...) ;
- Finaliser les conventions de partenariats auprès de ces collectivités, garantir leur bonne exécution, tant d'un point de vue technique, administratif que financier, et assurer les actions de promotion des actions réalisées à la demande des collectivités concernées ;
- Manager l'équipe de techniciens contractuels en charge de la réalisation des activités sous convention (recrutement, formation, encadrement et pilotage technique des opérations), et assurer un lien avec les activités cœur de métier de l'équipe permanente en place, et des fonctions supports nationales concernés ;
- Assurer le volet technique de la co-animation du programme CAP-FILIERE Forêt-bois sur la Région Centre-Val de Loire (2023-2027), et du Pacte Forestier sur la Région Ile-de-France (2023-2030) ;
- Piloter, en lien avec l'ingénieur en charge de la R&D, et, le cas échéant, les autres ingénieurs thématiques (DFCI, Environnement), les études techniques financées par l'Etat (ADEVBOIS, Fonds Vert, ...) : recrutement et encadrement de stagiaires, apprentis ou contractuels, définition des protocoles techniques, animation des comités de pilotage, suivi de l'aspect financier, restitution auprès des donneurs d'ordre, ...
- Assurer l'interface avec le niveau national du CNPF-IDF et les autres délégations du CNPF (groupes de travail, activité réseau...) dans les projets territoriaux d'envergure interrégionale, nationale, voire internationale, susceptible d'impliquer ou impliquant déjà la délégation territoriale

L'ingénieur(e) participe de manière permanente au comité de direction local (CODIR).

Profil recherché

Formation – expériences

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur forestier, ou diplôme de niveau bac +5 équivalent,
- Expérience souhaitée de 4 à 10 ans en matière de développement en forêt privée,
- Maîtrise impérative des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) et des logiciels de SIG, aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques,
- Titulaire du permis B.

Compétences et qualités requises

- Capacité managériale et d'encadrement d'équipes-projet ;
- Qualités relationnelles (sens de l'écoute, pédagogie) et goût pour le travail en équipe ;
- Curiosité, sens commercial ;
- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de rédaction ;
- Une bonne connaissance du territoire et des acteurs locaux de la délégation serait un plus.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ; dans la limite du plafond légal ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire).



Personnes à contacter

- Gaël LEGROS, Directeur : 06 46 23 46 22 - gael.legros@cnpf.fr
- Pierre-Damien DESSARPS : 06 11 25 85 85- pierre-damien.dessarps@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **2 décembre 2024** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV,

par mail à gisele.raoul@cnpf.fr ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF Ile-de-France / Centre-Val de Loire
5 rue de la Bourie Rouge – CS 52349
45023 ORLEANS Cedex 1

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra début décembre 2024 dans les locaux du CNPF, à Orléans.